

Agriculture: les femmes africaines n'ont toujours pas accès à la terre

Par **Gaëlle Laleix**

Diffusion : mercredi 28 décembre 2016



Récolte de riz près de Tombouctou. Atlantide Phototravel / Getty Images

En Afrique subsaharienne, les femmes produisent jusqu'à 80% des denrées alimentaires consommées par les ménages, d'après l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Dans les cultures de céréales comme le riz, le maïs ou le blé, ce sont elles qui plantent, désherpent, cultivent et récoltent. Et pourtant les femmes africaines sont encore marginalisées par le secteur agricole. Ce thème a été abordé lors d'une conférence organisée par la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde.

Sana Wony Tieminta a 33 ans. Cette jeune juriste de formation a décidé de se lancer dans l'agriculture. Elle est aujourd'hui présidente de la coopérative *Femmes en action*. Quatorze femmes à Bamako qui produisent notamment des fruits et légumes, cultivés sur des tables de maraîchage à l'arrière de leurs maisons. Un système D pour surmonter les difficultés d'accès au foncier.

« La nouvelle loi agricole alloue un certain pourcentage de terres aux femmes mais tout en tenant compte des mœurs, dit-elle. Pour qu'une femme accède à une terre, il faut l'accord de son mari. Et ce qu'elles obtiennent en général c'est un petit lopin, à côté du champ de leur mari, qui fait un demi-hectare ou quelques centaines de mètres carrés juste pour planter quelques légumes. Moi, j'ai six hectares à 60 km de Bamako et j'ai les plus grandes difficultés à obtenir le titre foncier qui est quand même une garantie. Ça freine évidemment la production et mes ambitions. »

Pas de terres, pas de financements

Sans accès à la terre, les femmes ne peuvent pas non plus obtenir des financements pour développer une exploitation. *« Pour avoir un crédit dans n'importe quel établissement financier il faut avoir une*

garantie et souvent c'est un titre foncier qui est demandé », explique Christine Njole Ndoumbe, médecin au Cameroun. Elle possède aussi quatre hectares à Penja dans la région du Littoral, dont deux servent à la culture du poivre.

« Les femmes ont des problèmes pour avoir accès à ces moyens financiers, précise ce médecin. Elles ont accès à la terre mais pas à des exploitations pérennes. Elles ont des petites surfaces pour faire de l'agriculture vivrière. Au final, c'est une question de pouvoir économique. Elles gagnent tout simplement moins que les hommes. »

Discrimination positive

Alors, pour promouvoir les femmes dans le secteur agricole, certains militent pour la discrimination positive. C'est le cas de Papa Bakary Coly dont l'exploitation avicole dans la vallée des Niayes, au Sénégal, emploie une quinzaine de personnes : *« On a essayé de la mettre en place avec le programme de développement international québécois. On a formé 100 jeunes dans les métiers de l'aviculture. Malheureusement on n'a pas eu la parité, mais il y a quand même eu 48% de jeunes filles. C'est raisonnable. Pour la prochaine session on espère bien réussir à faire moitié / moitié, pour que les jeunes filles aussi parviennent à s'installer durablement. En plus, on a remarqué que parmi les jeunes qui s'installent, les filles en général réussissent mieux. Elles ont un meilleur accès au marché. Une fille qui vend un produit a généralement plus de succès qu'un homme. En tout cas, ça marche dans le secteur. »*

D'après la FAO, si les femmes africaines avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, les rendements agricoles du continent augmenteraient de 20 à 30%.